

LE QUOTIDIEN

VOL. VI

MERCER & CIE, EDITEURS PROPRIETAIRES

MARDI, 2 DECEMBRE 1884

12, 14, 16 et 18, COTE DU PASSAGE, LEVIS

No 122

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
2 décembre 1884

Un drame de famille

Tout en arrivant à Paris j'avais changé de nom; c'était la première et la meilleure précaution à prendre pour me bien cacher.

—C'est vrai.
—Mais tu vas être bien étonnée, ma pauvre Césarine quand je t'aurai dit qu'en pensant à toi, en me souvenant de notre vieille et sincère amitié, c'est ton nom que je me suis donné.

—Vraiment?
—Eh bien, oui, ayant à choisir un nom, il m'a semblé que celui de ma meilleure, de mon unique amie me porterait bonheur et je l'ai pris.

—Oh! chère Raymonde!
—Ainsi tu ne m'en veux pas de t'avoir volé ton nom?

—Et pourquoi t'en voudrais-tu, mon Dieu? Mais c'est une nouvelle preuve de ton amitié que tu me donnes. Tu as bien fait, Raymonde, tu as bien fait! Tu vois que je suis loin de t'en vouloir!

—Bon, tu me pardonnes; mais je n'en suis pas moins dans un grand embarras aujourd'hui.

—Pourquoi?

—Parce que dans ma maison, pour le propriétaire, les concierges, de même que pour toutes les autres personnes qui me connaissent je suis madame Césarine Leverdier.

—Eh bien, qu'est-ce que cela fait?

—Cela fait, ma chère amie, que je ne peux plus quitter ton nom pour te le rendre.

—Mais, je ne te demande pas de me le rendre, garde-le!

—Et toi?

—Que veux-tu dire?

—Comment t'appelleras-tu?

—Comme je t'appelle; Césarine Leverdier. Il y aura deux Césarine Leverdier voilà tout.

Raymonde secoua la tête.

—Ma chère, dit-elle, cela ne s'accorde point avec un projet que notre rencontre a fait naître dans ma pensée.

—Ah!

—Je t'ai dit que j'aurais une proposition à te faire, la voici:

Vois-tu, même quand on est dans l'aisance, vivre seule et affreusement triste; la monotonie de l'existence est peut-être ce qu'il y a de plus cruel; depuis longtemps déjà je m'ennuie à mourir; mon isolement cette solitude dans laquelle je me suis enfermée pour les raisons que je t'ai fait connaître, je ne peux plus les supporter. Que te dirai-je? Je sens la nécessité, le besoin impérieux d'avoir près de moi, et ce n'est pas une amie dévouée, et quand tu t'es trouvée tout à coup devant moi le boulevard, j'ai pensé tout de suite que tu pourrais être cette compagne, cette amie.

—Vrai, Raymonde, tu as eu cette généreuse pensée?

—Je fais en ce moment ce que je te propose de venir demeurer avec moi. Le veux-tu?

—Si je le veux! Mais tu me saches, Raymonde; je te l'ai dit, j'avais d'horribles tentations, je me voyais perdue... Au bord de l'abîme, une main se tend vers moi, et cette main c'est la tienne! Oh! laisse-moi la couvrir de baisers, cette main qui m'aide à me relever, qui me sauve!

—Bien, voilà qui est entendu. Reste la chose embarrassante: ton nom que j'ai pris et que je suis forcée de garder.

—C'est vrai; je comprends, maintenant, mais comment faire?

—Je me le demande. Ah! une idée qui me vient!

—Une bonne idée, c'est sûr.

—Puisque j'ai pris ton nom, pourquoi ne rendrais-je pas le mien?

—Je ne demanderais pas mieux; mais pour toi, cela pourrait avoir des conséquences.

—A cause de mon mari?

—Oui.

—Il ne me cherche plus, je te l'ai dit; va, de ce côté je suis maintenant parfaitement tranquille.

—En ce cas, je n'ai plus rien à objecter; je t'en suis comblé.

—Eh bien, la difficulté est tranchée; je reste Césarine Leverdier et tu deviens, toi, Raymonde Duchemin.

—Oui, mais c'est égal, chère Raymonde...

—A partir de ce moment, tu dois m'appeler Césarine; tâche de ne jamais l'oublier.

—Je ne l'oublierai point, sois tranquille; ah! c'est drôle tout de même!

C'est ainsi que le changement de noms fut accepté par Césarine Leverdier.

C'était une sorte de pacte que venaient de signer les deux amies.

Toute en continuant à causer, elles firent le tour du bois, puis elles rentrèrent à Paris.

Avant de quitter Césarine, Raymonde, lui mit dans la main trois cents francs afin qu'elle pût s'acheter un vêtement convenable et retirer les divers objets qu'elle avait engagés au mont-de-piété.

Huit jours plus tard, sous le nom de Raymonde Duchemin, Césarine Leverdier venait demeurer rue de Parme chez son amie, la fausse Césarine Leverdier.

Disons à la louange de l'une et de l'autre qu'il y eut entre elles, constamment, un accord parfait.

Il est vrai que Césarine, devant tout à Raymonde, lui était absolument dévouée, faisait tout pour lui être agréable et lui plaire, et se soumettait sans résistance à toutes ses volontés.

VIII

MORTE ET VIVANTE

Maintenant qu'elle avait une amie toujours prête à penser comme elle et à l'accompagner partout où il lui plairait d'aller, la comtesse de Soleure se mit dans l'idée un beau jour, que Paris était une ville ennuyeuse, qu'elle était menacée du spleen et qu'il fallait absolument qu'elle voyageât pour se distraire.

Du jour au lendemain la chose fut décidée et les deux amies partirent pour la Suisse.

Or, Raymonde se trouva si bien de son séjour de cinq mois dans les vallées fleuries de l'Helvétie, où l'on se chauffe au soleil en contemplant les immenses glaciers des monts couverts de neige que ce qui n'avait d'abord été chez elle qu'une "topaque" se transforma en un goût sérieux pour les voyages, et compris, bien entendu l'assaisonnement plus ou moins cimenté de toutes sortes d'aventures.

Elle prit alors la résolution de ne plus rester à Paris que pendant les mois d'hiver et de consacrer les autres mois à visiter, chaque année, successivement, toutes les contrées de l'Europe, à commencer par l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande.

Ainsi fut fait.

Nous n'avons pas à suivre les deux amies dans leurs longues pérégrinations, ni à faire ici le récit de leurs nombreuses aventures que rien ne rattache à l'action de notre histoire.

Laissons-les courir.

Nous les retrouvons en Italie, à Naples vers la fin de l'année 1874.

Comme nous l'avons précédemment raconté, avant que Raymonde ait loué aux portes de la ville la villa Pellarino, les deux amies étaient restées quelques jours à l'hôtel de l'Europe où, plus tard, sur le livre des voyageurs le comte de Soleure avait pu lire les noms et les prénoms des deux amies écrits de la main même de Raymonde.

Pourquoi la jeune femme avait-elle ajouté ces mots: comtesse de Soleure à la suite de Raymonde Duchemin? Nous ne saurions le dire. Un caprice, une fantaisie! Peut-être avait-elle obéi à un sentiment de vanité et d'orgueil.

Certes, elle ne pensait guère, en écrivant ces lignes, qu'elles seraient lues par son mari quelques années plus tard.

C'est dans l'île d'Ischia, à Casamicciola, petite ville thermale, qu'un épouvantable tremblement de terre a presque complètement détruite l'habitation dernière, que Raymonde rencontra le riche financier M. Joramie.

M. Joramie était venu là plutôt pour se distraire et s'amuser que pour sa santé, car il se portait à merveille.

Il s'éprit éperdument de Raymonde, que tout le monde appelait mademoiselle Césarine Leverdier, et lui fit une cour assidue. Il obtint même de la belle Césarine la permission de se présenter à la villa Pellarino, ce qu'il ne manqua pas de faire plusieurs fois. Il quitta même Casamicciola et vint se loger à Naples, afin de se trouver tout à fait dans le voisinage de la villa Pellarino et des deux amies.

Quoique sexagénaire, M. Joramie, vieux garçon, jouissait d'une magnifique santé, et avait encore certaines prétentions. Il avait eu, autrefois, des succès auprès des femmes et la souvenir de ses anciennes victoires le remplissait d'une ardeur toute juvénile.

Et il se disait qu'il lui fallait encore un triomphe pour couronner dignement sa carrière de petit don Juan.

Monsieur Joramie avait beau pousser des soupirs comme Roméo, faire la roue, se pincer la taille, faire sa caïe au milieu du front, se donner des airs de jeunesse, faire sonner; il avait soixante ans bien que millionnaire, et, comme ce n'était pas un imbécile, il comprenait que ses millions seuls pouvaient le rajeunir aux yeux de l'adorable Césarine.

Mais la jeune femme se tenait sur la réserve et il s'aperçut, non sans dépit, que l'or n'est pas en ce monde.

Tout à coup, à la suite d'un bal où monsieur Joramie avait conduit les deux amies et où elles s'étaient beaucoup amusées, la vraie Césarine Leverdier tomba malade et dut garder le lit.

Sa santé fort compromise autrefois par suite de la misère qu'elle avait supportée ne s'était jamais complètement rétablie. Elle devait à la tranquillité qu'elle avait trouvée près de son amie d'avoir pu vivre encore un certain nombre d'années.

On fit venir un médecin. Il était déjà trop tard. La malade était atteinte d'une fluxion de poitrine qui devait bientôt être une pneumonie aiguë.

Le huitième jour elle mourut.

Le décès de Raymonde Duchemin fut déclaré au consulat de France et la comtesse de Soleure, née Raymonde Duchemin, se substitua ainsi complètement à Césarine Leverdier dont elle possédait d'ailleurs tous les papiers.

Raymonde avait changé son état civil.

Après la cérémonie des obsèques où beaucoup de Français habitant à Naples assistèrent, la fausse Césarine tendit tristement sa main à M. Joramie, le remercia d'avoir bien voulu suivre le convoi de sa pauvre amie et s'éloigna en pleurant à chaudes larmes, ce qui émut singulièrement le célibataire.

La jeune femme rentra seule à la villa Pellarino; mais elle avait remarqué que M. Joramie la suivait.

Après avoir jeté son chapeau de deuil sur un meuble et s'être débarrassée de son manteau, elle se laissa tomber sur un canapé, prit sa tête dans ses mains, et, poussant de gros soupirs, elle parut s'abîmer dans une douleur profonde.

Au bout d'un instant, la porte du salon s'ouvrit doucement et monsieur Joramie entra.

La belle affligée laissa échapper un sanglot.

Ayant toujours la figure cachée dans ses mains, elle ne voyait pas le financier, mais elle avait entendu le bruit de ses pas et elle savait qu'il était là, tout près d'elle, la contemplant avec admiration.

—Seule, seule, maintenant! s'écria-t-elle; mon Dieu, que vais-je faire? que vais-je devenir?

Ma pauvre amie! Ah! je voudrais être morte aussi!

Monsieur Joramie se sentit profondément remué. Le maniement des affaires, la manipulation des millions n'avaient pas enlevé à cet homme toute sensibilité. Et puis, est-ce qu'on peut rester calme en voyant pleurer une femme qu'on aime?

Raymonde était certainement affectée de la mort de son amie, car on ne voit pas la mort de près d'un œil indifférent; mais monsieur Joramie ne pouvait se douter que la jeune femme, tout entière à une idée conçue depuis longtemps, jouait sous ses yeux la comédie de la douleur.

—Césarine, Césarine? l'appela-t-il d'une voix douce, vibrante d'émotion.

Elle se redressa et laissa voir son beau visage baigné de larmes.

—Ah! c'est vous, fit-elle, vous m'avez suivie!

—Oui. Au moment où j'allais vous offrir mon bras pour vous ramener ici, vous m'avez quitté brusquement; j'ai pensé que vous vouliez revenir seule et j'ai eu devoir respecter votre volonté; mais pouvais-je vous laisser, dites, quand vous êtes dans la douleur? Est-ce que la voix d'un ami ne vous paraît pas douce à entendre? Je prends ma part de votre peine, croyez-le.

—Vous êtes bon, dit-elle, merci!

Et elle lui tendit sa main.

Monsieur Joramie la pressa tendrement. Elle était mouillée de larmes.

—Chère Césarine, reprit-il, permettez-moi d'essayer de vous consoler.

—Vous savez comme je l'aimais!

—Oui, mais une affection qui se brise se remplace par une autre.

—Je suis sans fatigue, répliqua-t-elle en secouant la tête, je n'avais qu'elle, maintenant je suis seule au monde!

—Oh! seule au monde! Vous savez pourtant bien que je ne vous abandonnerai pas, moi.

—Vous êtes généreux et bon, je le sais; votre présence ici me dit tout votre bon vouloir à mon égard. Mais...

—Je suis sincèrement votre ami.

—Je veux le croire. Malheureusement, je ne veux pas compter sur votre amitié, qui serait dangereuse pour moi. Ne m'avez-vous pas dit que vous alliez quitter Naples?

—Je suis rappelé à Paris.

—Et vous partez?

—Dans trois jours.

—Je vous verrai demain, après-midi encore, peut-être, si vous avez le temps de venir, et ensuite plus personne... Je me trouverai dans l'affreuse solitude. De retour à Paris, vous vous remettrez à vos affaires, et je me doute un peu de ce qu'elles sont les affaires d'un financier, elles ne lui laissent pas une minute. — Et puis vous avez vos relations, vos amis, vos habitudes; dans quinze jours vous ne m'en penserez plus. Et d'ailleurs, pourquoi ne penseriez-vous à moi?

—Pourquoi? Mais je vous aime!

—Vous me l'avez déjà dit, et vous savez bien que je n'ai pas voulu vous croire... Une affection plus ou moins sérieuse, que le hasard a fait naître, est-ce que cela compte? Vous êtes venu dans ce pays chercher ces distractions, quelques semaines de repos, vous m'avez rencontrée et il vous a plus de me faire la cour pour vous distraire.

Oh! je ne vous en veux pas pour cela; c'est le rôle de l'homme de faire la cour à toutes les femmes.

Vous m'avez trouvée jolie...

—Adorable!

—Un homme dit toujours cela. Il vous a semblé aussi que j'avais un peu d'esprit...

—Mais vous êtes la femme la plus ravissante, la plus spirituelle, la mieux douée que j'ai jamais connue!

—Je vous en prie, fit-elle, ébauchant un sourire, calmez votre enthousiasme. Enfin, j'ai été pour vous l'objet d'un caprice; cela se passe.

—Césarine, je vous jure...

—Ne jurez rien, l'interrompit-elle vivement, je ne crois pas à la sincérité des serments.

—Pourtant je vous aime, Césarine.

Ah! tenez, quand vous dites que l'amour que vous m'avez inspiré n'est qu'un caprice, vous êtes cruelle!

Mais dites-moi donc ce que je dois faire pour vous donner une preuve éclatante de cet amour auquel vous ne voulez pas croire?

Elle ne répondit pas, mais elle l'enveloppa de son regard langoureux.

Ah! Césarine, s'écria-t-il éperdu, si vous vouliez!

—Je comprends; mais je ne veux pas!

Il se mit à genoux devant elle et lui prit les mains. Elle les lui laissa un instant, puis les retira brusquement, en poussant un long soupir.

—Non, non, repartit-elle, je ne veux pas!

—Chère Césarine, si vous m'aimiez un peu seulement!

—Ah! s'écria-t-elle avec une sorte de violence, les hommes ne savent rien voir rien comprendre... Ne vous ai-je pas dit tout à l'heure que je ne pouvais même pas vous avoir pour ami, parce que ce serait un danger pour moi? Je vous en prie, laissez-moi, et ne revenez plus. Dans trois jours vous partez...

—Mais vous êtes fou!

—Je vous aime!

—Assez, assez! Je croyais vous avoir fait suffisamment comprendre que vous n'avez rien à espérer, rien à attendre. Vous allez retourner à Paris et alors tout sera fini entre nous.

—Tout?

—Oui, tout. Oh! vous n'aurez pas de peine à m'oublier!

—Césarine, vous êtes impitoyable!

Pourquoi me parler ainsi, quand vous venez de me donner à attendre que vous m'aimiez? Césarine, je ne veux pas qu'il y ait quelque chose d'équivoque entre nous; répondez-moi franchement et librement, m'aimez-vous?

Elle haussa les épaules et répondit:

(A suivre)

Avertissements et soulagement

Si vous souffrez d'une santé délicate ou languissez sur un lit de douleur, prenez courage, si vous êtes sensible à l'indigestion ou si vous vous sentez fatigué, sans savoir exactement pourquoi, les Amers de Houlou vous guériront certainement.

Si vous êtes minstre et êtes surchargé par vos devoirs religieux, ou mène, brisé par le travail, ou homme d'affaires ou artisan, affaibli par les labeurs de chaque jour, ou homme de lettres, travaillant la nuit, les Amers de Houlou vous renforceront assurément.

Si vous souffrez d'excès dans le manger et le boire ou si vous êtes jeune et grandissez trop vite, comme cela arrive souvent, ou si vous êtes dans une usine, sur la ferme, au bureau, n'importe où, et sentez que votre système a besoin d'être purifié, renforcez ou stimulez, si vous êtes vieux, le sang pauvre et impur, le pouls faible, les nerfs irréguliers, si les facultés déclinent, les Amers de Houlou vous feront tout ce qui peut vous donner une nouvelle vie, santé et vigueur.

Si vous êtes constipé, dyspeptique ou atteint d'aucun de ces nombreuses maux de l'estomac ou du foie, c'est votre propre faute, si vous restez malade. Si vous êtes ravagé par une maladie chronique, arrêtez, ne tentez pas plus longtemps la mort, mais demandez la guérison aux Amers de Houlou.

Si vous souffrez de cette terrible maladie des nerfs, vous trouverez un "baume de Gilead" dans les Amers de Houlou.

Si vous fréquentez ou êtes résident d'un endroit insalubre, mettez-vous en garde contre les fléaux de tous les pays: malaria, fièvres intermittentes, etc., par l'usage des Amers de Houlou.

Si vous avez la peau rude, postuleuse ou jaunâtre, mauvaise haleine, les Amers de Houlou vous donneront une belle peau, un sang riche, une bonne haleine et une excellente santé \$5.00 seront payés pour un cas qu'ils ne guériront ou ne soulageront pas.

LE DESIR D'UNE FEMME

O combien je voudrais que ma pauvre femme et moi nous soyons réunis, dit-elle à son amie. Vous le pouvez facilement remède à tout. Comment? demandez la première.

Par l'usage des Amers de Houlou qui rendent le sang pur et riche et la santé excellente. C'est ce que j'ai fait pour moi.

Aucune marque de commerce sans une gerbe de Houlou verte sur une étiquette blanche. Evitez les drogues avec les noms de "Hop" ou "Hops."



CHEMIN DE FER Quebec - Central.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ

A partir de MARDI, le 3 NOV. 1884, les convois circuleront comme suit:

	Mat.	Mix.	Pre.
Départ de Sherbrooke pour			
Jonction Beauve, Lévis et	A. M.		A. M.
Québec.....	8.15		7.15
Arrivée à Québec.....			
Arrivée à Lévis.....			4.30 p. m.
Arrivée à Lévis.....			3.45
à la Traversée.....			4.00
Départ de Québec pour			
Jonction Beauve, Sherbrooke et	A. M.		
différents endroits de la			
Nouvelle-Angleterre.....	10.30		
Départ de Lévis.....	11.00		
Arrivée à Québec.....			7.30
Arrivée à Jonction Beauve.....	1.10		
Départ de Jonction Beauve.....	1.25		6.50 a. m.
Départ de Sherbrooke.....	6.15		3.00 p. m.
Départ de Lévis pour Saint-			
Joseph.....			3.00
Arrivée à Saint-Joseph.....			7.10
Départ de Saint-Joseph pour			
Lévis.....			6.00
Arrivée à Lévis.....			10.00

Le départ des trains se fait aux heures du EASTERN STANDARD.

Des chars palas nouveaux et élégants pourvus pour partir de tous les convois de passagers qui circulent entre Québec et Newport, N. B. Il y a dans ces chars des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se faire servir le goûter sans quitter le convoi.

Il y a un RACCORDÉMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc pour aller à Exton, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Saint-Henri il y a un raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna et toutes les endroits des provinces maritimes; à Québec il y a un raccordement avec le chemin de fer du Nord pour Saint-Léon et toutes les endroits au-dessous de Québec, comme avec les bateaux de la compagnie du Saint-Laurent pour les paroisses du bas du fleuve et la rivière Saguenay.

Bureau général pour les billets via-à-vis l'Hôte Saint-Louis.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ARRANGEMENT POUR LA 1884 SAISON D'HIVER 1885

Le et après Lundi, le 1er Décembre, les trains de ce chemin de fer partiront à la Station de Lévis, tous les jours (Le dimanche excepté), comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean..... 8.00 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup..... 11.25 a. m.

Pour la Rivière du Loup..... 5.25 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière-du-Loup..... 5.15 a. m.

De la Rivière-du-Loup..... 1.55 p. m.

De Halifax et Saint-Jean..... 7.10 p. m.

Les chars Pullman laissant la Pointe-Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendront à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendront à Saint-Jean, N. B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau méridien le "Eastern Standard".

Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taux de passage de

P. LAVERDIÈRE, 63, Rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 27 novembre 1884.

A VENDRE

Une terre de 171 arpents en superficie, riche en bois et en eau douce, à 12 arpents seulement de l'Église St-Henri, de Lévis.

S'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

THEODOLE TURCOT.

8 novembre.—107

LE QUOTIDIEN

Est imprimé et publié par J. E. MERCIER. Administration et Rédaction 12, 14, 16 et 18, Côte du Passage, Lévis. ABONNEMENT Payable d'avance Payable dans le cours de l'année

L'HEBDOMADAIRE

Parait tous les jeudis ABONNEMENT Un an \$2 00 Six mois \$1 00 Trois mois \$0 50

LEVIS, 2 DECEMBRE 1884.

LE LAC MISTASSINI

Le bureau des géologues fédéraux ne paraît pas satisfait des explorations ordonnées par le gouvernement et la société de géographie de Québec dans la direction du lac Mistassini.

On se souvient du témoignage donné par M. Sterry Hunt lorsqu'il fut interrogé sur les capacités de M. Selwyn.

La province de Québec paraît avoir été systématiquement négligée par ce bureau.

La partie du pays qui s'étend en arrière de Bellechasse, Montigny, l'Islet, Kamouraska, Temiscouata et Rimouski n'a jamais été visitée sérieusement.

Le gouvernement de Québec a bien fait d'encourager l'exploration de la Mistassini.

Ceci ne doit pas nous empêcher de continuer à étudier ces parties encore inconnues de notre pays.

ÇA ET LA Le président Arthur et le futur président Cleveland ont souscrit une piastre chacun pour le piédestal de la statue de la Liberté.

M. George A. Drummond a reçu, vendredi, un télégramme de sir John A. Macdonald.

Le projet de la fédération impériale ne sourd guère à M. Goldwin Smith, du World.

Le projet de la fédération impériale signifie, pour les colonies, rétrograder, abjurer des franchises gagnées par des années de patience et de travail.

quoï vraisemblablement consentira une colonie qui a le contrôle de ses propres affaires.

On a commencé samedi à se servir des traîneaux dans Montréal. Il y avait juste assez de neige pour cela.

Les amis de M. Linière Taschereau, le nouveau député de Beauce, lui ont donné un dîner au club de la garnison.

Le rapport du Dr Vallée sur la condition mentale de madame Lynam, incarcérée à l'asile de la Longue Pointe, a été reçu hier en cour de Montréal.

Le docteur déclare que dans son opinion, madame Lynam est saine d'esprit, mais comme question de prudence, elle ne devrait pas retourner vivre avec son mari.

MONSEIGNEUR TASCHEREAU

Nous avons dit hier que les citoyens de Québec avaient fait une magnifique réception à monseigneur Taschereau.

On honore le maire fut ensuite l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Mgr ELZEAR ALEXANDRE TASCHEREAU, archevêque de Québec, assistant au trône pontifical, Monseigneur, Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous les citoyens de Québec.

Si tous les habitants de cette ville ne vous reconnaissent pas pour leur chef spirituel, il n'y en a pas un, j'en suis sûr, qui ne vous estime, ne vous respecte et ne vous vénére de bien.

Vous avez pu dire à l'illustre chef de la catholicté qu'il n'y a pas de pays dont les institutions et de peuple dont les mœurs soient plus profondément pénétrées de l'esprit catholique que la province de Québec.

Après la réponse de monseigneur, la procession s'est formée dans l'ordre que nous avons indiqué dans notre numéro d'hier.

Les rues étaient très bien pavées et la démonstration était grandiose.

A l'archevêché, les membres du clergé ont présenté à monseigneur l'adresse qui suit :

Mgr l'archevêque, il est bien admirable le gouvernement de la Sainte Eglise qui unit en un seul corps tous les chrétiens catholiques de l'univers.

Mgr l'archevêque, il est bien admirable le gouvernement de la Sainte Eglise qui unit en un seul corps tous les chrétiens catholiques de l'univers.

Tels sont, si j'ose parler de la sorte, les rouages parfaits qui font mouvoir simultanément toutes les parties constituantes de l'Eglise universelle.

C'est ainsi, Monseigneur, que tous les fidèles, toutes les familles, toutes les paroisses de votre archidiocèse, que la Province, regis par vos soins étaient aux genoux du grand Pontife Léon XIII lorsque vous lui demandiez, pour vos administrés, les faveurs spirituelles dont il possède le trésor.

Mgr l'archevêque, veuillez bien faire à votre clergé une large part des bénédictions pontificales que Sa Sainteté ne ménage guère quand il s'agit de notre Canada.

Monseigneur, c'est ce que je vous demande à genoux au nom de tous ceux que j'ai l'honneur et le bonheur de représenter aux pieds de votre Grandeur.

Dans sa réponse, Sa Grandeur a dit avoir fait un heureux voyage.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Le président Arthur a transmis hier au congrès son message annuel. Ce document parlementaire ne contient aucun projet pour l'avenir.

RESUME TELEGRAPHIQUE

On annonce d'Arkansaw, Wisconsin, la mort d'un nommé John Jandro, natif d'une localité aux environs de Montréal.

La perspective défavorable du commerce de sucre, a engagé un grand nombre de planteurs des Etats-Unis à se livrer au commerce du riz.

L'équipage d'un vaisseau allemand parti de Philadelphie pour Gibraltar, s'est mutiné et a tenté de mettre le feu au vaisseau.

On calcule que 1000 personnes sont mortes d'un malade mystérieuse dans le Kentucky, depuis quelque temps. Le fléau inconnu n'a pas encore cessé ses ravages.

Les boulangers de Montréal ont réduit de deux centins le prix du pain de six livres.

Sir David McPerson a loué une maison dans la capitale, où il va résider avec sa famille.

GAZETTE UNIVERSELLE

Il y a déjà près de quinze jours que la rivière de la Malbaie est congelée depuis son embouchure en remontant; c'est une chose que l'on a rarement vue aussi à bonne heure.

La petite vérole fait des ravages considérables dans plusieurs parties de la province d'Ontario.

Il y a actuellement près de 100 bâtiments de toutes sortes qui ont brûlés dans les quartiers d'hiver dans le port de Soré.

La fabrication de la pulpe semble être une industrie prospère. Les quelques manufactures de pulpe établies en divers endroits de la province fonctionnent activement.

Les révérends pères Hendricks et Debonier prêchent en ce moment une retraite aux Ebolements.

Il paraît que les maraudeurs commencent à visiter les basses cours. On a déjà signalé leur passage en divers endroits.

Le barrage de la rivière Yamaska a été terminé lundi soir avec le plus complet succès.

La compagnie du Grand Tronc, qui songe à réduire les gages de ses employés se propose aussi d'en diminuer le nombre.

Six milles d'indes, venant des cantons de l'Est et du voisinage ont été expédiés aux Etats-Unis durant la semaine précédant le Thanksgiving day.

Il en est ainsi pour la plupart des produits des habitants de cette partie de la province.

Dans le commerce de nouveautés les affaires sont au plus calme et les achats se bornent au strict nécessaire.

M. Louis Tourville vient d'instituer une action contre M. Duval, de Nicolet, au montant de \$36,410.

Francis Larivière, jeune garçon de 13 ans, condamné en juillet dernier, à quatre ans d'école de réforme, a reçu, hier matin, son pardon de son honneur le lieutenant gouverneur.

Le maire de Kingston est mort. M. James McCammon était médecin; il venait d'entrer dans sa cinquantième année d'existence.

Les travaux de construction sont poussés activement aux éleveurs de la compagnie du Pacifique.

Les libéraux veulent former à Montréal un comité qui est chargé de recueillir des souscriptions dans toute la province afin d'offrir à M. Mercier une bourse qui le mette en position de rendre de grands services à la cause qu'il a finalement embrassée.

La meilleure preuve de la mauvaise condition dans laquelle se trouve placée l'agriculture anglaise, sous le régime du libre-échange, c'est que les propriétés qui valaient, il y a quelques années, quatre-vingt louis de l'acre, sont maintenant vendues pour vingt.

La statistique nous apprend qu'en France, il naît deux garçons pour une fille.

La chambre de commerce de Londres a profité de la présence de sir John Macdonald en cette ville pour lui recommander l'adoption par le parlement canadien d'une loi concernant les facilités.

Le commerce de cuir nous montre un contrat d'affaires régulier. On n'observe aucun changement dans les prix qui sont passables.

Les dépêches de Londres rapportent qu'à la suite d'une collision, le steamer Darango a sombré et 20 personnes ont péri.

Le Courrier de Mashinongt, dont la publication était suspendue à cause de l'incendie du 30 septembre dernier qui avait détruit tout le matériel de l'imprimerie du journal, reprendra sa publication régulière sous peu de jours.

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er déc.

Etait présent: Son honneur le maire Pierre Lefrançois et messieurs les conseillers Couture, Dussault, Fortin, Lacerte, Laine, Lamontagne, Marquette, Roy et Samson.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

M. le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

cheval et à sa voiture par suite de l'état défectueux de la rue Saint-Laurent.

M. D. Pottinger accuse réception de la lettre de M. le secrétaire relativement à la cote de la cabase des Pères.

M. Joseph Pâquet, entrepreneur de la côte du Grand-Tronc, fait observer qu'il n'a encore reçu que deux estimés progressifs des travaux.

La semaine dernière, les revenus des barrières ont été de \$57, c'est-à-dire une piastre de moins que ceux de la semaine précédente.

La municipalité a reçu des soumissions de messieurs R. Veilleux, J. Bégin, E. Bellemare, P. Robitaille, M. Leduc, M. Maranda et J. Pâquet, pour fournir la pierre concassée nécessaire au macadamisage des rues de la ville.

L'examen de ces soumissions est renvoyé au comité après la séance.

La rue St-Onésime ayant été verbalisée conformément aux dispositions des règlements municipaux, sur demande du docteur Lacerte, appuyé par M. Couture, le conseil autorise M. le président des chemins à prendre les mesures nécessaires pour qu'elle soit entretenue, durant l'hiver, comme les autres rues de la ville.

De semblables instructions sont données pour l'entretien de la rue désignée autrefois sous le nom de la route de trente sous.

M. le secrétaire donne ensuite lecture d'une requête des citoyens du quartier Notre-Dame, priant le conseil de saisir l'occasion des difficultés survenues entre les autorités du chemin de fer Intercolonial et la compagnie du Québec central, pour engager cette dernière à prolonger sa voie jusque près du nouveau marché dans le quartier Notre Dame et d'y construire une gare.

Cette requête n'est pas prise en considération pour la raison qu'elle n'est pas directement adressée au conseil.

Cependant, pour ne pas faire éprouver de retard à cette importante entreprise, le conseil se décide d'en prendre l'initiative.

On est unanime à reconnaître les avantages que la ville retirerait d'une entreprise de ce genre. Le prolongement de la voie du Québec-central jusqu'au nouveau marché et la construction d'une gare en cet endroit serait d'une importance incontestable.

Toutefois, messieurs les conseillers, tout en prenant l'initiative en cette affaire, semblent se tenir sur leurs gardes. On ne veut pas compromettre par des démarches intempestives les chances du procès intenté contre la compagnie en recouvrement de nos cinquante mille piastres.

D'ailleurs, comme le fait observer M. le maire, il ne serait pas sage de la part du conseil de faire connaître dès à présent ses dispositions. Mieux vaut attendre les conditions de la compagnie.

Finalement, M. Couture propose, appuyé par M. Lamontagne, qu'un comité composé de son honneur le maire et de messieurs les conseillers Lacerte, Samson, Fortin et Couture, soit délégué après de l'honorable Robertson, président de la compagnie du chemin de fer Québec-central, pour engager cette dernière à prolonger sa voie jusqu'au nouveau marché et y construire une gare. Adopté.

M. le secrétaire est autorisé à inviter les députés du comté à s'adjointre à la députation.

Avant l'ajournement du conseil, M. Dussault donne lecture d'une correspondance publiée dans le Quotidien du 25 novembre et signée par plusieurs contribuables. Il ridiculise la prétention du ou des correspondants qui se croient plus sages que tout le monde et il se moque des menaces de ces messieurs.

Il proteste contre une allusion dédaigneuse à la classe des charretiers qui sont des hommes aussi honorables que le ou les correspondants, et qui donnent peut-être une plus grande somme de revenus à la ville que ces derniers.

Et le conseil s'ajourne à 15 jours.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE Londres, 1er novembre.

Une centaine d'hommes font les préparatifs nécessaires à bord du Great Eastern dont le départ pour la Nouvelle Orléans est fixé au 13 décembre.

Le gouvernement a appris que les difficultés survenues entre les autorités de la colonie du Cap et les Boers avaient été réglées à Yamblie.

Parnell dit que le projet de loi de redistribution donnera cinq sièges de plus aux nationalistes.

Le projet a été présenté à la chambre, aujourd'hui et le gouvernement a reçu l'assurance qu'il sera adopté par la chambre des lords.

La seconde lecture aura lieu jeudi et le projet sera alors renvoyé au comité qui devra faire rapport après les vacances de Noël.

Le bill poursuit à ce que les villes comptant moins de 15,000 habitants et les petites

Les délégués adjoints au comté. Toutes les villes de 50,000 habitants auront droit à un représentant. L'Angleterre a six membres additionnels.

Le Canadien dit qu'il était ramener hier, à Québec, que la cause de l'élection contestée de Lévis sera entendue à la fin du terme actuel de la cour suprême.

Nous ne saurions l'affirmer, mais nous croyons que cette rumeur est erronée.

Les paquebots postes. Le paquebot Sardinian, arrivé de Liverpool à Halifax dans la nuit de samedi, avait 21 passagers de cabine, 15 de deuxième classe et 120 d'entrepont.

On rit beaucoup à Québec d'un imbécile qui vient de lancer un cartel à un commis de la basse-ville. Parbleu ! il y a de quoi.

Les pilotes du bas du fleuve ont l'intention de s'adresser au gouvernement pour que celui-ci prenne quelques moyens d'améliorer leur position.

Les honoraires de ces hommes sont aujourd'hui insuffisants pour subvenir à l'existence de leurs familles.

Les charretiers chargés de l'entretien des rues durant l'hiver ont commencé leur besogne.

Un bateau-passeur. La coque du South, l'un des bateaux-passeurs entre les deux rives, a été vendue à M. Fradette, plongeur, qui se propose de la faire servir à une barge destinée au sauvetage.

Quant aux machines, elles seront installées dans un nouveau bateau à roues que la compagnie de la traversée fera construire durant l'hiver dans les chantiers de M. Alexander Russell.

Les quartiers d'hiver. Voici la liste des bâtiments qui hiverneront sur l'un ou l'autre rive du fleuve.

Anse aux Sauvages.—Les bateaux à vapeur Champion, Hercules, Rhoda, Flora, Lévis et Oriéans.

Bassin-Louise.—Le steamer Miramichi, les bateaux à vapeur Contest, Montmagny, Brothers, Mersey, Margaret, Aurelia, Asilda, Olivia, Gordon, Otter; les bateaux dragueurs et les chalands des entrepreneurs des améliorations du havre, les pontons de la compagnie du Richelieu et une trentaine de goélettes et barges.

Chantier Davie.—Les vapeurs Thor Challenger, Dauntless, les yachts Vega et Minnie.

Chantier Russell.—La barque Jupiter, et le vapeur Lake, dans la cale-sèche.

Chez Dinning, les vapeurs Union et Beaver sont dans les cales-échés. Il y a aussi les vapeurs Williams, Conqueror No. 2, Relief, Resolute, Maggie Bell.

Aux estacades Blais se trouvent le bateau-passeur North et les deux pontons de la compagnie de la traversée.

À l'anse Wolfe, le Saint-Lawrence est dans la cale-sèche. On a aussi mis en cet endroit, le cure-môle de la commission du havre, les remorqueurs Rival, River, Victory, Hope, St-Andrew, Scotchman et plusieurs petits bateaux.

Le vapeur Pilgrim est à Saint-Nicolas et les remorqueurs Angleson, Ranger, Powerful, Shannon, Gatinneau, Hero, Albion, Boston, Canada, Helen et Eclipse sont aux Trois-Rivières.

Les voyageurs Canadiens. L'organisation du contingent canadien est comme suit:

1. Commandant.—Lt-Col. F. C. Denison.

2. Chirurgien-Major.—J. L. H. Neilson, de la Batterie "B" et du Collège Militaire royal de Kingston.

3. Aumônier et interprète.—Rév. Abbé A. Bouchard, ancien missionnaire à Khartoum, Soudan.

4. Capitaine.—T. Aumond d'Ottawa.

5. Capitaine McKay, de London Ontario.

CHIEFS ET SECTION. Noms des chefs. Nombre d'individus. Localités.

Andrew Campbell 26 Diét. d'Ottawa

Horace Gardiner 26 " " "

Fabien Larocque 24 " " "

James Graham 25 " " "

Wm Douglas 26 " " "

A. McLaurin 25 " " "

W. H. Anderson 25 Peterboro

S. J. Remington 21 Trois-Rivières

Alexis Descoeurs 17 " " "

Moise Gedia 17 " " "

J. E. Kennedy 21 Manitoba

D. G. Melellan 22 " " "

M. Morrison 23 " " "

M. McKeand 22 " " "

Louis Jackson 28 Caughnawaga

François Delisle 28 " " "

Détachés 2 " " "

Total 378

Total des officiers 5

383

Nationalités:—Canadiens-français, 94; anglais, 184; Irlandais, 9; écossais, 10; indiens, 77.

Selon toute apparence, le contingent n'atteindra pas Dongola avant la fin de décembre peut-être un peu pas avant les derniers jours de janvier.

Alarmes contre les voleurs. On parle de mettre en usage à Montréal, un nouvel appareil électrique pour la protection des coffres-forts, dans les banques, chez les marchands et même dans les résidences privées.

L'appareil en lui-même se compose d'une espèce d'armoire en bois très bien travaillé dans laquelle on enferme la caisse ou le coffre à préserver. Cette armoire est garnie intérieurement d'une armature métallique, qui présente de très nombreux points de contact avec un fil conducteur de l'électricité placé à l'intérieur de l'armoire.

Du moment où l'armoire est fermée et la circulation établie, la moindre tentative faite pour ouvrir les portes ou forcer un des panneaux arrête la circulation et met en mouvement une cloche d'alarme.

Tous les appareils qui seront successivement établis, dit le Monde, seront reliés télégraphiquement au bureau de la compagnie. A chaque sonnerie d'alarme, un numéro tombe sur un tableau placé en face du veilleur, et en même temps le même numéro inscrit sur une bande de papier à l'aide d'un perforateur électrique, deux hommes de garde partent immédiatement au secours de la caisse menacée, et en même temps la police est prévenue; de six heures du soir à neuf heures du matin pas une de ces caisses ne peut être touchée sans donner immédiatement l'alarme.

Cet appareil peut être appliqué à n'importe quel et adopté même aux ouvertures des maisons, qu'on laisse sans gardiens pendant la saison d'été.

COURRIER DE QUEBEC. Adresse de félicitations. Dimanche après-midi, les citoyens de Saint-Colomb de Sillery ont présenté deux adresses de félicitations au lieutenant-gouverneur, l'une en français par M. le curé Drolet, l'autre en anglais par M. le maire Timony.

Bonne chasse. Les chasseurs qui fréquentent la Rivière aux Pins de ce temps-ci ne gaspillent pas leur poudre. La semaine dernière, un nommé Clarke a tué sept cariboux. D'un seul coup de fusil, il en a abattu deux.

Condamné. William Stanley ayant avoué les quatre accusations de vols portées contre lui, le tribunal de police l'a condamné à trois mois de prison.

Blé du Manitoba. La maison J. B. Renaud et Cie, de cette ville, a importé directement du Manitoba, vendredi dernier, deux chars de blé. Cette maison se propose d'essayer la mouture de ce blé à ses moulins à farine de Beauport. Si la chose réussit et si cette mouture produit une farine aussi forte qu'on le désire, ce blé remplacera celui du Minnesota, qu'on avait pour habitude d'importer au Canada et sur lequel sont imposés des droits assez élevés.

Retrouvés. M. Darveau, boucher, a retrouvé les trois porcs qui lui avait été volés jeudi dans la nuit. Il les a rencontrés, en allant servir une de ces pratiques dans le bas de Saint-Roch, se dirigeant vers leur ancienne demeure.

Probablement que l'éveil donné par M. Darveau à la police a eu pour effet de faire mettre ces animaux en liberté, les voleurs craignant d'être découverts.

Tournoi de quilles. Le tournoi de quilles commencé le deux novembre, vient de se terminer. L'heureux concurrent a été M. Walsh qui a reçu avec le titre de champion une magnifique médaille d'or. Il a fait 1062 points en cinq parties, faisant une proportion de 212 2/5 pour chaque partie.

Plus d'espoir. Nous regrettons d'apprendre que la santé de Lady Bellevue ne laisse plus aucun espoir. Elle est, dit-on, à la dernière extrémité.

Pénible accident. Hier matin, vers onze heures, un jeune homme du nom de Louis Labèque est tombé en bas des chars, à Trois-Rivières, et a eu la jambe broyée par les roues de la locomotive. Hier au soir, vu l'état de faiblesse du blessé, les médecins n'avaient pu encore faire l'amputation du membre si horriblement mutilé. Labèque a perdu beaucoup de sang. Le dé, éche rapporte que la voie en est couverte sur une longueur d'un quart d'arpent.

Naufrage d'une goélette. La goélette Souverain, Capt. Eusebe Bluteau, partie de Québec, mardi le 11 du courant avec un grand complet de farine, blé, huile, etc., appartenant à plusieurs commerçants de la paroisse de "La Petite Rivière", est venue s'échouer sur un caillou

d'une hauteur de six pieds, à l'endroit connu sous le nom de la "Grande Pointe," dans la nuit du 12 au 13. Il venait une forte brise de sud-est, lorsque cet accident est arrivé, et malgré les efforts inouïs de l'équipage et des passagers, il a été impossible de l'ôter de sa position critique et il a fallu attendre la marée basse pour opérer le sauvetage des passagers, qui tous sont débarqués à l'exception du Capt. Bluteau et de MM. John Slevin, fils; N. Bluteau, J. Bouchard et A. Bouchard, qui sont restés abord dans l'espoir de sauver la goélette et sa cargaison, mais malheureusement avec la marée montante, une tempête de nord-est l'a fait chavirer et toute sa cargaison a été emportée par la mer.

Les personnes qui restaient sur la goélette ont eu recours, pour sauver leur vie, à la chaloupe du bord, qui était fort endommagée, n'ayant ni tolets, ni rames. Heureusement que M. John Slevin avait eu la présence d'esprit de ramasser une petite chaudière avant de laisser la goélette, qui servit grandement à vider la chaudière qui emplissait d'eau.

La goélette qui a passé deux jours renversée, a pu ensuite être relevée et mise en sûreté.

Heureusement qu'il n'y a pas eu de pertes de vie, seulement quelques passagers en ont été quittes pour garder le lit quelques jours.

Choses et autres. Les Québécois n'étaient pas indifférents au résultat de l'élection du président des Etats-Unis. Plus d'un pari était engagé. Un marchand de la basse-ville a perdu cinquante piastres qui sont tombées dans le goulet d'un de ses confrères.

—Les revenus de la commission du havre, cette année, sont bien au-dessous de ceux de l'année précédente. C'est particulièrement pendant la saison de l'automne que cette réduction a été considérable.

—Quelques citoyens suggèrent au gouvernement d'employer les gardiens du parlement, durant l'hiver, à l'entretien des chemins aux alentours des édifices publics. Le fait est que ce travail ne serait qu'un exercice pour ces hommes qui n'ont rien à faire ou à peu près.

Accident. Hier matin, vers onze heures, un cheval à l'épouvante a renversé une jeune fille qui passait à quelques pas de la porte Saint-Jean. Des citoyens se sont de suite portés au secours de la victime que l'on a reconnue pour Mlle Maynard, la fille de M. Maynard, employé au bureau de poste de la chambre fédérale. Elle n'a heureusement reçu que de légères contusions.

Nouvel établissement. Nous venons d'annoncer au public qu'une situation venait d'être créée à Lévis. Nous avons vu chez M. COUURE, qui demeure dans la maison de M. Halliwell, membre du conseil municipal, un homme qui se nomme M. WOLFE, des statistiques comme nous n'en aurions jamais vues chez les statistiques des grandes villes.

Nous engageons le public à aller voir les statistiques du Sacré-Cœur de Jésus, de l'Immaculée Conception, de saint Joseph et autres. Ces ouvrages valent à peine d'être nommés de peur.

M. COUURE est aussi très habile dans la confection des chemises.

Elle excite de plus tous les articles en dire qu'on lui demande.

Le tout à des prix raisonnables.

Qu'on y vende pour les cadeaux du premier de l'an.

18 nov. 1 m.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, qu'au PREMIER JANVIER prochain 1885, l'intérêt suivant la loi, sera chargé sur tous les comptes de taxes, pour arrearages, qui n'auront pas été soldés avant cette date.

Bureau de la corporation de la ville de Lévis, ce 18 novembre 1884.

Par ordre, FLAVIEN ROY, Sec.-Trés., Lévis.

19 nov.—1m

DEMERS & TALBOT. ALPH. DEMERS, E. M. TALBOT, Architecte et ingénieur civil, toiseur.

No. 16, Cote du Passage, Lévis.

No. 73, rue St-Valier, St-Roch, Québec.

Se chargent de toutes sortes de copies de plans, etc.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne. TANNAGE À LA FAÇON. J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui depuis quarante-cinq ans donne la plus grande satisfaction à tous qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du cuir de première qualité sous le rapport de tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien s'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prend sous mes soins dès qu'elle sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goélettes, dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous m'avez vos peaux bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUR ROUGE constamment en magasin.

Joseph Dugal TANNEUR.

330 332, Rue St-Valier ST ROCH, QUEBEC.

CHARBON! Le soussigné informe le public de Lévis qu'il vendra à domicile du charbon soit au minot, au quart ou à la charronne à vingt cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

ETIENNE DUSSAULT, RUE COMMERCIALE. 14 nov.—1m

A VENDRE. Une magnifique ferme de 4 x 51 arpents, et une terre complantée de bois de toutes sortes, de 4 x 6 arpents, le tout situé en la quatrième concession de Saint-Michel de Bellechasse à proximité des moulins, à 5 milles de Lévis, et à un mille et quart des stations de St-Valier et St-Michel.

Ces terrains sont en très bon ordre de culture. Prix modérés, conditions faciles.

S'adresser à THEOPHILE MICHON, Montmagny ou à F. ACHILLAS MERCIER, notaire Saint-Michel de Bellechasse.

2 octobre.—2m

Maisons à vendre. La première est une jolie maison à un étage située à l'angle des rues Wolfe et St-Laurent, dans la plus belle partie de la ville, tout près de l'église. Elle comprend 10 appartements avec cuisine latérale. Il y a aussi un joli jardin. Cette maison est très bien bâtie et toute les améliorations modernes. Il n'y a pas de rente de fond.

La deuxième est une maison à deux étages avec toit mansard. Elle a 30 pieds de front sur 50 de profondeur.

Ces deux propriétés seront vendues à de bonnes conditions.

S'adresser à PAUL POULIOT, Entrepreneur de pompes, andres.

29 octobre.

JOB! JOB! AU BON MARCHÉ DE LEVIS. 50 pièces de belle flanelle à chemise 10 cts la yz.

10 balles de coton jaune, 36 pouces de large à 5 cts.

25 douzaines de manchettes et boutons tout laine pour moitié prix.

20 pièces de beaux Tweeds canadiens tout laine à 40 cts et 50 cts la verge.

100 livres de laine à tricoter à 40 cts.

Un grand assortiment d'étoffes à l'usage de la maison, de la chambre, de la cuisine, de la lingerie, etc.

Notre assortiment de pelletterie est beaucoup plus considérable que par le passé.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A l'enseigne du Lion d'or, No. 13, Cote du Passage Lévis, J.-B. MICHAUD.

CHEMIN DE FER Interoceional. A commencer jeudi 30 courant, pour la commodité des voyageurs les portions de St-Roch, St-Jean, Châteauguay, St-Henri et St-Charles, le train de fret partant actuellement de Lévis à 9 h 10 a.m., partira à 8 h 30 a.m. via Châteauguay, au lieu de via l'embouchement de St-Charles, en remontant le train partant de St-Charles à l'heure actuelle mais via Châteauguay, arrivant à Lévis à 6 h 55 a.m.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Lévis, N. B. 27 oct. 1884.

30 oct.

On demande. Un agent résidant dans chaque village, ville et cité de la Province, capable de visiter les propriétés appartenant aux propriétaires et de leur offrir un nouveau air, pour servir de gaz à 20 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon, et qui est en même temps sans odeur. Pas de feu ni de pollution sans danger. Contrats de toutes les grandeurs depuis 15 litres jusqu'à 100 pour maisons privées, magasins, Hôtels, Factories, Manufactures, usines, etc.

Adressez THE CANADIAN AIR GAS MACHINE MANUFACTURING CO., 115, St-François-Xavier, Street, Montréal, P. Q.

9 octobre.

AVIS PUBLIC. Soumissions pour pierres cassées. Des soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues jusqu'à LUNDI prochain, le PREMIER DECEMBRE prochain, pour fournir à la corporation de la ville de Lévis, la quantité de 125 toises de pierres cassées pour les divers quartiers de la ville, comme suit: savoir 60 toises pour le quartier St-Laurent, 40 toises pour le quartier Notre-Dame et 25 toises pour le quartier Lauzon.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions données.

Bureau de la corporation de la ville de Lévis, ce 25 Novembre 1884.

Par ordre, FLAVIEN ROY, Sec.-Trésorier, Lévis.

26 novembre.—3

AU Public de Lévis. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a pris arrangement avec quelques éleveurs des cantons de l'Est qui lui envoient tout l'hiver les animaux les plus gras que l'on puisse voir sur nos marchés.

Ainsi on peut être convaincu que la plus belle viande se trouvera à l'égal de

M. ULBRICH BEGIN, RUE ST-LOUIS, près de la COTE DU PASSAGE.

En outre M. BEGIN, d'ici aux fêtes, recevra une quantité de belles volailles qu'il pourra vendre à réputation.

Vous êtes certainement un échal que ne manquez pas de visiter tous ceux qui pratiquent l'économie.

28 nov. 1 m.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE A LEVIS. Une propriété d'une grande valeur, située au No 9, rue St-Étienne, de 100 pieds de front sur 150 pieds de profondeur, et appartenant antérieurement à M. L. G. Knapsey, consistant en une grande maison bien construite avec boulangerie, un grand jardin, hangar, etc.

Cette maison est admirablement bien située, dans le centre de la ville et près du nouveau marché.

A vendre à des conditions libérales.

S'adresser à MADAME SKILLEN, No 16, Cote du Passage, Lévis ou à M. JOHN BUCHANAN, épicerie.

9 octobre.—4m



H. A. Martineau
 Marchand de ferronneries
 COTE DU PASSAGE LEVIS
 Porte voisine du Bureau de Poste

A l'honneur d'informer le public qu'il a un magasin de ferronneries, quincailleries en cuivre, en fer, en acier, en zinc, en étain, en plomb, en aluminium, etc., etc. Tous ces articles ont été reçus argent comptant et des prix exceptionnels. Ce qui lui permet de vendre des prix qui ne souffrent pas de compétition. Il espère que l'on voudra bien l'honneur d'une visite avant d'acheter ailleurs.

M. M. les entrepreneurs sont aussi priés de ne pas oublier que notre assortiment est complet. Nos prix sont les mêmes que les plus grands établissements de Québec.

13 nov.—2m

T!T!T!

Le magasin de thé
 268 206
 RUE ST-JOSEPH Rue et Faubourg
 ST-ROCH ST-JEAN
 Québec Québec

Venant d'être reçu un assortiment considérable de thé consistant en

The Japon de toutes sortes,
 THE VERT IMPERIAL,
 YOUNGHYSON,
 GUNPOWDER.

The noir de choix.
 Des Indes et de la Chine.

Tous ces thés sont vendus au détail pour le prix de gros.

Toute personne qui achète à ce magasin a droit à un **MAGNIFIQUE PRESENT**.

N'oubliez pas que le vrai magasin de thé est à **ENSEIGNE DU CHINOIS**.

J. B. ROUSSEAU

8 novembre.—3m

LE SEUL AGENT AUTORISÉ

Pour la vente des célèbres

Lunettes et lorgnons

En cristal de roche

George Guenette

Horloger et bijoutier

Cote du Passage, Levis.

C'est en outre le magasin où le public peut trouver le meilleur choix de bijouteries et d'orfèvreries. Son assortiment de montres d'or et d'argent, d'anneaux, bagues, pendants-d'oreilles, articles en jais, etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée

9 août 1884.

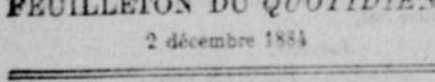
par semaine, facile à gagner, à domicile et sans capital, quelque chose de nouveau en Canada, des milliers de personnes s'inscrivent aux Etats-Unis avec cette besogne honorable, ne perdez pas cette chance.

Envoyez votre adresse et vos timbres

AT

CANADIAN INFORMATION AGENCY

Boite 77, St-Roch, Québec.



Odil Vallières

Horloger-Bijoutier

No. 86, RUE COMMERCIALE

A toujours en main un assortiment complet de bijoux, tel que montres, horloges, bagues et joyaux.

Montres et horloges réparées avec soin et garantie.

MAINTIEN DU QUOTIDIEN

2 décembre 1884

JULIE VERDIER.

—Oh! une chose n'empêche pas l'autre! répondit Julie avec son regard le plus sombre.

Soyons riches d'abord! Nous nous vengerons ensuite.

Les trois complices causèrent encore pendant une heure, à voix basse; puis Désiré dit:

—Il est tard. Je me mets en route, dès demain matin. Je n'ai pas de trop de quelques heures de nuit, pour réfléchir et mûrir le plan que j'ai déjà là!

Il frappait son front.

—Bonsoir donc, et à bientôt!

Prosper et Julie, ainsi congédiés, se retirèrent pour regagner l'hôtel de la rue Bergère.

Une fois seul, Désiré revêtit sa mère.

—Allons, maman! lui dit-il, au lit!

La vieille femme s'éleva en grommelant.

—Où sont les autres? demanda-t-elle.

—Partis! Il est temps de se coucher. Il se fait tard, et demain je me lève de bonne heure.

VII

OU MAITRE FERTÉ FAIT DE LA BESO-

UNE BONNE OU MAUVAISE

On ne doit pas avoir oublié que Me

J. - B. LALIBERTÉ

145, RUE SAINT-JOSEPH, Saint-Roch, Québec.
 INAUGURATION DES VASTES MAGASINS DE PELLETERIES
 1ères MEDAILLES ET DIPLOMES A TOUTES LES EXPOSITIONS.

FOURRURES

Manteaux pour dame

Dernière mode de Paris

— EN —

MOUTON DE PERSE,

SEAL,

BOCKARAN,

ASTRAKAN.

Dolmans en Seal

— EN —

DAUPHINE

ET

CIRCULAIRE RUSSES

— EN —

SOIE BROCHÉE,

SOIE OTTOMANE,

SATIN DE LYON,

DRAP MATELASSÉ, avec

doublure en Vison, petit gris,

Hermine, Ecurieil, Rat mus-

qué, etc.

CASQUES, MANCHONS,

COLLIERETTES, PAGODES

en Marte d'Alaska, Shetland

Seal, Loutre naturelle et pi-

quée, Chat Russe et Loutre

de mer.

ROBES POUR VOITURE

Choix Considerable.---Ours noir,

Bœuf musqué, Chevre noire et grise,

Buffalo, Carcajou.

Grand choix de:---Descendes de lits,

Tapis (Rugs), en ours noir et blanc, en

renard blanc et en loup cervier.

Casques:

EN LOUTRE de Mer et Nat-

urel.

SEAL.

MOUTON DE PERSE,

GANTS ET MITAINES

MANCHONS DE PIEDS.



ROBES POUR VOITURE

Choix Considerable.---Ours noir,

Bœuf musqué, Chevre noire et grise,

Buffalo, Carcajou.

Grand choix de:---Descendes de lits,

Tapis (Rugs), en ours noir et blanc, en

renard blanc et en loup cervier.

Casques:

EN LOUTRE de Mer et Nat-

urel.

SEAL.

MOUTON DE PERSE,

GANTS ET MITAINES

MANCHONS DE PIEDS.

Jouets, poupées et jeux

AYANT DÉCIDÉ DE CESSER DE TENIR CE DÉPARTEMENT, le fonds entier de

Jouets comprenant

NEUF CAISSES DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DES

JOUETS AMERICAINS et ETRANGERS

Seront vendus à très bas prix pour en finir avec la vente pour cette saison.

MONTRES!

PRIX SPÉCIALEMENT RÉDUITS POUR LA VENTE AU COMPTANT DES FÊTES

MONTRES SUISSES, MONTRES WALTHAM,

MONTRES ELGIN, ET MONTRES SPRINGFIELD.

Montres brevetées avec écrous se revêtant sur la montre à l'épreuve de la poussière; balancier breveté tournant et laissant voir à volonté l'un ou l'autre des deux côtés de la montre.

Bijouteries.—Fonds considérable et des mieux choisis de Bijouteries en or et en argent qu'on puisse trouver à Québec en vente au

BAZAR EUROPEEN DE G. SEIFERT,

34 RUE DE LA FABRIQUE 34

Au bon marche! Au bon marche!

— CHEZ —

P. F. JOBIN

142-Marchand de nouveauté-142

Encoignure des Rues ST-JOSEPH et de LA CHAPELLE

SAINT-ROCH, QUEBEC.

Notre assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, ETOFFE, LAINAGE, etc., etc., est aussi complet et aussi varié que l'on peut trouver sur le marché de Québec, et nous le signalons d'une manière particulière aux acheteurs, nulle part ailleurs les familles ne peuvent espérer être mieux servies, et nous leur assurons d'avance satisfaction complète. L'énumération des marchandises est inutile et serait d'ailleurs trop longue, nous nous contentons d'adresser aux familles une cordiale invitation à laquelle nous osons espérer qu'elles se rendront.

Vous m'avez demandé la main de ma pupille, dans des conditions déjà fort anormales... Je vous l'avais refusée.

Je devais compter que vous en resteriez là...

J'étais un naïf à ce qu'il paraît... je retrouve ma pupille chez vous... dans un tête-à-tête... que je ne veux pas qualifier.

—Je vous jure, monsieur, que mademoiselle d'Esparre venait d'arriver, il y a quelques instants seulement... et que je n'avais rien fait pour l'attirer.

—Je sais depuis combien de temps Jeanne est ici.

Si le temps a été court, c'est qu'au moment que j'ai eu constaté son absence et sa qu'elle avait parlé au comte de Noiville, je suis accouru chez vous, prévoyant le malheur qui la menaçait et l'indignité de votre conduite.

—Encore une fois, monsieur, interrompit Robert, la voix tremblante de colère et d'indignation, je ne puis accepter vos accusations.

De quel droit vous prononcez-vous sur moi, sans savoir la vérité?

—La vérité, c'est que j'aime, en effet, mademoiselle d'Esparre, de toutes les forces de mon âme; mais, c'est aussi qu'elle était chez moi aussi respectée et aussi en sûreté qu'elle eût pu l'être chez son tuteur.

—La vérité, monsieur, c'est que mademoiselle d'Esparre a trois millions de dollars, que vous n'avez rien,

et que la simple délicatesse eût dû, dans de semblables circonstances, vous rendre plus circonspect que tout autre!

—La vérité, c'est que je représente le père de la jeune fille; que j'ai tout autorité sur elle, et que vous ne deviez pas l'oublier, si vous ne vouliez pas faire soupçonner des plus honteux calculs d'intérêt!

A ces mots Robert devint livide, et, d'un mouvement brusque et nerveux, il éloigna Jeanne.

—Mademoiselle lui dit-il d'une voix sourde où l'on sentait des larmes étouffées et des sanglots contenus, il ne me reste qu'à vous dire adieu...

Je ne répondrai plus à votre tuteur.

Il y a des accusations qu'il serait déshonorant de relever, avilissant de réfuter.

Je vous aime à en mourir. Vous le savez et c'est la dernière fois que je vous le dirai.

(A suivre.)

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, are known to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. \$1.50 a year. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN OFFICE, 37 Broadway, New York.

Grandes Spécialités de Raquettes, Souliers Mous et Traines Sauvages